



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ACADÉMIE DE DIJON
Collège "Clos de Pouilly"
19 rue Henri Farman - BP 66081
21060 DIJON CEDEX
☎ 03 80 74 44 74
Fax : 03.80.74.69.20

OUVERTURE D'UNE CLASSE INTERNATIONALE BRITANNIQUE à la rentrée 2014 au collège Clos de Pouilly à Dijon

Information aux parents d'élèves de CM2

Le collège Clos de Pouilly de Dijon offre, à la rentrée de septembre 2014, une opportunité de classe internationale britannique dès la classe de 6^{ème}.

Cette section s'adresse aux élèves bilingues, appartenant à des familles anglophones, mais aussi à des élèves ayant déjà séjourné dans un pays anglophone ainsi qu'à des élèves présentant d'excellentes aptitudes en anglais.

Les candidats pour la section internationale britannique doivent en outre être très motivés pour approfondir leur niveau de langue et de culture britannique. En effet, en plus des cours de langue habituels, des heures sont dispensées en langue anglaise, en littérature (4 h) et en histoire/géographie (2 h). Cet enseignement représente 6 heures hebdomadaires supplémentaires et cela jusqu'à la classe de 3^{ème}.

Les élèves ont la possibilité en fin de 3^{ème} de présenter le DNB « option internationale » et de poursuivre cette option éventuellement au lycée de secteur Charles de Gaulle.

Les parents des élèves de CM2 intéressés par une entrée en 6^{ème} internationale britannique, doivent adresser par voie postale ou déposer au secrétariat du collège Clos de Pouilly, **au plus tard le vendredi 23 mai 2014 délai de rigueur**, les documents suivants :

- ♦ fiche d'inscription au concours d'entrée, téléchargeable sur le site du collège : www.college-closdepouilly-21.net (ou à demander au secrétariat),
- ♦ photocopie de la synthèse du livret d'évaluation pour les 1^{er} et 2^{ème} trimestres de CM2,
- ♦ une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour la réponse.

Les candidats, qui auront retourné les documents demandés ci-dessus, passeront le concours d'entrée qui se déroulera **le mercredi 28 mai 2014 au collège Clos de Pouilly** de 8h30 à 10h00 pour l'épreuve écrite et de 10h15 à 12h30 pour l'épreuve orale.

Le nombre de places étant limité pour l'entrée en 6^{ème} internationale britannique, l'admission dans cette section est prononcée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, à l'issue du concours afin d'apprécier l'aptitude des élèves français à suivre les enseignements en langue étrangère et pour les élèves étrangers d'évaluer leur connaissance du français.

Les résultats seront envoyés par courrier aux familles et nous vous précisons que le recrutement de cette section n'est pas soumis à sectorisation (pas besoin de dérogation).

Aucune session de remplacement ne sera organisée et les élèves non admis seront affectés dans leur collège de secteur.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Le Principal,

P. GEANTOT

Nota :

Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves et élèves sélectionnés sera organisée en fin d'année après l'affectation définitive.